



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exécution du budget

Question écrite n° 55469

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les recommandations émises par la Cour des comptes dans son rapport rendu le 3 juin 2009 sur les résultats et gestion budgétaire pour l'exercice 2008. La Cour des comptes recommande de poursuivre la réduction de la durée de la période complémentaire, dont l'existence n'est d'ailleurs pas compatible avec le système d'information Chorus en préparation, en vue de sa disparition totale à brève échéance (seule devrait subsister une période de régularisation des écritures comptables). Elle préconise également d'aménager, en conséquence, les calendriers respectifs de discussion et de vote de la loi de finances rectificative (LFR) de fin d'année et de la loi de finance initiale (LFI) de l'année suivante, afin de clarifier la répartition, aujourd'hui aléatoire, des ouvertures de crédits dans l'un ou l'autre de ces textes. Il souhaite connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55469

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2009, page 7131

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)